



Procès-verbal du conseil d'école du 1^{er} trimestre 2022-2023

Ecole élémentaire Jules Verne

Le conseil d'école du 1^{er} trimestre s'est tenu le mardi 22 novembre 2021, à partir de 18h00, à l'école élémentaire Jules Verne. Madame Koster Van Groos, parent élu titulaire, en sera la secrétaire de séance.

Personnes présentes :

Pour la municipalité :

Mme l'adjointe aux affaires scolaires, Mme Bossuyt

Les enseignants :

Mme Avignon, M. Doriath, Mme Heyd, Mme Hoffmann, , M. Ludwig, Mme Maurer, Mme Schneider, Mme Vérinaud, Mme Wattebled, Mme Weber, Mme Wendel

Mme Labasque, directrice

Mme Kernacker, Mme Schmitt, excusées

Les représentants des parents d'élèves :

Mme Bornert, Mme Fritsch, Mme Gossard Zix, Mme Guechtouli, , Mme Koster van Groos, , Mme Marchal, M. Rebholz, Mme Sprauer

Mme Georg, Mme Jourdan Poulain, M. Larchères, Mme Ostertag excusés

1. Présentation du conseil

Brefs rappels du rôle et du fonctionnement du conseil d'école : il se tient au moins trois fois par an et se compose des représentants de parents élus, en nombre égal au nombre de classes, de l'ensemble des enseignants affectés à l'école et d'un représentant de la municipalité

Il vote le règlement de l'école et adopte le projet d'école. Il donne son avis sur les questions concernant la vie de l'école, les actions pédagogiques, l'utilisation des moyens qui lui sont alloués, les questions d'hygiène, de sécurité et de protection des enfants.

Les parents élus suppléants peuvent assister au conseil, mais ne participent ni aux débats ni aux votes (sauf à remplacer un titulaire)

1.1 Résultats des élections des représentants de parents d'élèves

Les élections ont dû être reconduites, suite à leur invalidation, impactant la participation

Les listes habituelles ont fusionné, faute de candidats en nombre suffisant. Les parents ont donc présenté une seule liste, pour un taux de participation de 44,44% (176 suffrages exprimés pour 477 inscrits)

- Septembre 2021 : 54,23% de participation (253 suffrages exprimés sur 496 inscrits)
- Septembre 2020 : 52,19% de participation
- Septembre 2019 : 56,14% de participation

1.2 Elections 2023-2024

Décision en séance : Les élections 2023-2024 auront lieu uniquement par correspondance, vote à l'unanimité

1.3 Adoption du procès-verbal du conseil d'école du 3^{ème} trimestre de l'année 2021-2022

Décision en séance : Procès-verbal du 3^{ème} trimestre 21-22 adopté à l'unanimité

2. Bilan de la rentrée 2022-2023

2.1 Adoption du règlement intérieur

- Mention « Hors cadre sanitaire éventuel » ajoutée au paragraphe 4 : Horaires et surveillances
- Suppression de la mention des jours de décharge

Décisions en séance : Règlement intérieur adopté à l'unanimité

Le règlement sera désormais voté au dernier conseil d'école

2.2 Organisation pédagogique 22-23

La répartition des classes et des élèves est une décision collective discutée en conseil des maitres, avec une attention portée à l'hétérogénéité, et dans la mesure du possible un certain équilibre entre garçons et filles. La répartition des classes et des élèves est publiée seulement quelques jours avant la rentrée, par voie d'affichage.

Effectifs

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Monolingues	27	24	25	39	34
bilingues	29	25	31	28	30
total	56	49	56	67	64

Répartition

Classes monolingues						Classes bilingues					
CP	CE1	CE2	CM1	CM1 CM2	CM2	CP	CP.CE2	CE1	CE2	CM1	CM2
27	24	25	27	12 – 8	26	20	9 – 8	25	23	28	30

2.3 Sécurité

Protocole sanitaire

Le protocole sanitaire de niveau « socle » s'applique depuis la rentrée. Il est affiché à l'entrée de l'école et a été envoyé à l'ensemble des parents d'élèves en fin d'été

Les gestes barrières (lavage des mains, aération notamment) restant recommandés, ils sont appliqués par tous les enseignants au quotidien.

Exercices règlementaires

Exercice incendie le 22/09/2022, en présence de 2 agents de la commune

Observations : Alarme non entendue dans 1 classe. Le problème a de nouveau été remonté à la mairie. L'évacuation a été immédiate, dans le respect des consignes

Exercice attentat intrusion le 10/10/2022

Scénario : intrusion dans l'école, les élèves doivent se cacher.

Observations : toutes les classes se sont enfermées, ou ont bloqué les entrées à l'aide de mobilier, les lumières éteintes, les enfants silencieux. Dans chaque classe, une baie vitrée donnant sur le couloir n'est pas équipée de stores, offrant une vue sur la pièce, les enseignants en ont tenu compte et fait en sorte de regrouper au maximum leurs élèves pour qu'ils restent hors champ. Le problème avait déjà été remonté à la mairie l'an passé.

Exercices à venir : risques majeurs mi-décembre puis mars, incendie fin janvier

3. Projet d'école et actions pédagogiques

3.1 Plan de prévention contre le harcèlement scolaire

Depuis septembre, toutes les écoles sont désormais engagées dans le programme de lutte contre le harcèlement scolaire, auquel nous avons adhéré l'an dernier.

Dans ce cadre, un plan de prévention, à retrouver en annexe, a été rédigé selon une trame institutionnelle en direction de trois axes :

- la prévention, basée notamment sur l'explicitation du phénomène aux élèves, un travail de 10 heures d'apprentissage annuelles dans chaque niveau du CP au CM2, et une participation à plusieurs temps forts. Une information sera sur ce point transmise aux parents, sous la forme d'une plaquette et de courtes vidéos
- la détection, avec un plan de formation pluriannuel prévu pour toutes les équipes enseignantes
- le traitement des situations, selon un protocole établi par une équipe de circonscription spécifiquement dédiée.

La Journée NAH (non au harcèlement), sera marquée par l'intervention conjointe de Mme Kremer, infirmière scolaire, et M. Baumann, psychologue scolaire, dans les classes de cycle 3

3.2 Un nouveau projet d'école en 2023

Le projet d'école actuel reste en vigueur jusqu'en juin prochain. Néanmoins, toute cette année est mise à profit pour mesurer l'efficacité des actions menées, et éventuellement mettre à jour de nouveaux objectifs. C'est dans ce cadre que des questionnaires ont été distribués aux parents, et soumis aux élèves de cycle 3

De ce travail d'analyse collective, mené conjointement avec les deux maternelles de la commune, sera tiré le prochain projet d'école

3.3 Actions pédagogiques dans le cadre du projet d'école actuel

Actions collectives :

La rentrée en musique a eu lieu le 12 septembre 2022, et a réuni l'ensemble des élèves élémentaires autour du chant « Faire le tour du monde »

La Grande Lessive : il s'agit de réaliser une exposition en extérieur, de travaux plastiques réalisés sur un même format et ayant un thème commun, en l'occurrence « La couleur de mes rêves » pour cette édition. Plusieurs classes ont participé les CP, les CM1 et CM2 bilingues et les CM 2 monolingues, réunissant environ 130 élèves. Une 2eme édition aura lieu au mois de mars.

Silence on lit : action quotidienne dans toutes les classes, l'objectif premier étant de développer le gout de la lecture

La course aux nombres : des épreuves de 10 minutes, balayant l'ensemble du programme de mathématiques, sont proposées aux élèves. Toutes les classes sont inscrites et ont commencé les entrainements, la première session aura lieu en janvier, la seconde en mai. Un diplôme sera remis à chaque participant.

La dictée d'ELA, Association Européenne contre les Leucodystrophies : cette action a lieu partout en France, dans le but de faire connaître l'association, et de sensibiliser aux différents handicaps. Elle se décompose en une dictée proposée à tous les participants, couplée à un événement sportif propre à l'école participante, au profit de l'Association ; dans ce cadre, nous reconduirons le Cross d'école, le 14 avril prochain.

La Kermesse aura lieu le 16 juin, en même temps que la maternelle l'idée étant de faire des Portes ouvertes.

Plusieurs cycles natation auront lieu, pour tous les CP et CE1 ainsi que le CP CE2 et le CM1 monolingue. A noter que les élèves de notre école se rendent à la piscine de La Robertsau car nous sommes dans l'Eurométropole, la piscine de Drusenheim est réservée en priorité aux écoles de la Communauté de communes du Pays rhénan ; nous pourrions nous y rendre, mais les séances deviendraient payantes.

Pour les classes ayant eu des séances supprimées l'an passé, le planning est établi en juin, c'est à ce moment que nous verrons si des créneaux restent disponibles pour les rattraper.

Autres actions prévues dans les classes :

- Concours de dessin du Lions Club de La Wantzenau (CP bilingues) ;
- Semaine escalade sur la demi-journée (CE1, CPCE2, CE1 bilingues et CE2 bilingues) ;
- Cycle patinage (CE1, CE1 bilingues)
- Le 'Marathon de l'orthographe' (CE2 bilingue)
- Correspondance avec la classe de M. Amalric à la Robertsau (CE2 bilingue)
- Maths sans frontières', participation conjointe avec les classes de 6eme du collège André Malraux (CM1-CM2 et CM2, CM2 bilingue)
- Semaine Stride Park ; parcours de vélo, (CM1-CM2 et CM2)
- Musée des Rohan, musée des arts déco (CM2)
- Visite de la Verrerie de Meisenthal, souffleur de verre, moulin, et réalisation de bredeles (CM1-CM2 et CM2)
- Musée historique, imprimerie Gutenberg (CM1)
- Participation au projet de la mairie « Cœur de village », en coopération avec une paysagiste les thèmes des animaux et la composition de la forêt (CM1 et CE2)
- Intervention sur le tri des déchets (CM1 et CM2)
- Copains qui dansent (CM1)
- La semaine du goût, petit-déjeuner organisé par les élèves (CE2)
- La maison de l'Outre forêt, 3 maisons Alsaciennes, explication de la construction, atelier miel (CE1 bilingues, CE2)
- Rencontre à la bibliothèque avec les enfants de la maternelle (CE1)
- Festival Augenblick : CM1 et CM2 bilingues

4. Coopérative scolaire et budget mairie

Coopérative scolaire :

Le 13 septembre 2022, vérification des comptes avec M. Larchères et Mme Labasque, que L'OCCE a validés, pour un solde de 7 475, 14 € au 1^{er} septembre.

En sont déduites les cotisations d'assurance, pour toutes activités hors temps scolaire (25ct par élève), l'affiliation à l'OCCE (2,16 € par élève et enseignant) et les factures de matériel de la rentrée.

S'y ajoute la participation volontaire des parents d'élèves dont la majorité s'acquitte.

Au 1^{er} novembre, le solde de la coopérative était de 10.115 €

Chaque classe dispose ensuite de 15 € par élève à dépenser librement pour un projet ou diminuer le prix d'une sortie par exemple.

Budget mairie :

Le budget alloué par la mairie est de 8737 €, pour l'année civile 2022

Il est réparti entre 9 euros par élève pour chaque classe, et les achats de fonctionnement collectifs :

manuels de français pour tous les niveaux, ainsi qu'une série de manuels de maths pour les CM1
90 dictionnaires, qui seront complétés l'an prochain
pharmacie
achats collectifs et bureautique

Le solde de 1337 euros sera alloué à des achats en matériel d'électricité, de peinture, et de sport

5. Questions des parents

Piscine : il n'y aura pas de séances de rattrapage, le planning étant fixé fin juin pour l'année suivante. Trois séances sur tout le cycle ont été annulées en raison de grèves et une séance a été écourtée en raison de la température de l'eau qui était de 25/26° (les douches étaient à la température habituelle).

Quand le tri des déchets se fera-t-il à l'école ? Le tri des déchets est déjà en place, notamment pour le papier : une benne papier est située à l'arrière de l'école. Toutes les classes ne disposant pas de deux poubelles, une demande sera faite ou il sera prévu un petit carton pour le papier. Une poubelle de la cour avant dispose de trois bacs pour différencier les déchets, les enfants y ont été sensibilisés.

Liaison parents-enseignants

En cas de problème, de question, les parents peuvent toujours s'adresser aux enseignants concernés et solliciter une entrevue par le cahier de liaison. Il en va de même si l'enseignant en ressent la nécessité.

LSU (livret scolaire universel) Pourquoi les remarques intermédiaires ne sont-elles pas toujours complétées ?

Le travail du semestre est reflété dans les fichiers, et les cahiers des élèves, les enseignants ont vu les parents concernés. Une compétence « PA » (partiellement atteinte) signifie seulement qu'elle est en cours d'acquisition.

Sur les formulaires d'APC, la compétence travaillée n'apparaît pas ? Les compétences travaillées relèvent toujours du domaine de la lecture. Néanmoins, les enseignants l'ajouteront sur le formulaire d'autorisation, qui comportera un espace dédié à cet effet.

Les parents notent une grande différence de rythme et de résultats entre le CM2 et la 6^{ème}, qu'en est-il ?

Les enseignants de CM2 et les professeurs de français et maths de 6^{ème} du collège André Malraux se sont rencontrés le 21 novembre, pour l'évoquer. Les résultats des évaluations 6^{ème} seront analysés en ce sens, la liaison inter cycle devrait retrouver des collaborations entre les deux niveaux. Ainsi, ont été évoquées plusieurs possibilités, dont Maths sans frontières, une matinée olympiade, la visite de fin d'année qui pourrait prendre la forme d'une journée d'immersion.

La différence de rythme a été abordée, la différence également dans certaines matières, ou encore la plus grande charge de travail. Pour les professeurs de 6^{ème}, une période d'adaptation est nécessaire à l'arrivée au collège mais les élèves obtiennent de bons résultats.

Les élèves de CM2 pourraient-ils organiser une fête de départ ? Si les enseignants concernés donnent leur accord, il n'y a pas d'inconvénient.

Quand la BCD sera-t-elle opérationnelle ? Elle n'est toujours pas fonctionnelle. C'est est un espace mutualisé entre l'école élémentaire, l'école maternelle et l'AGES. Les 2 directrices des écoles respectives sont prêtes pour commencer, les livres pour l'élémentaire ont déjà été achetés par mme Labasque et mme Bernhardt de la bibliothèque. Néanmoins, la mairie attend une rédaction de projet avant que l'école puisse l'utiliser.

Points mairie :

Comment la mairie va-t-elle gérer les difficultés de circulation apparues depuis la mise en sens unique de la rue des Vergers ?

Par rapport à l'aménagement autour de l'école, la mairie a réalisé une voie verte avec une piste cyclable depuis les ateliers et la rue des Vergers est devenue un sens unique. Il a été remarqué qu'il y a encore des points d'amélioration à apporter : le carrefour de la rue des Vergers et la rue des prés reste compliqué le matin. Aussi quand on utilise la rue Hirschfeld le matin, il faut rester vigilant.

Qu'en est-il de la sobriété énergétique dans l'école ?

Le chauffage est à 19 degrés comme préconisé. Tout est surveillé par un poste de commandement unique. Mme Bossuyt rappelle que la mairie a fait paraître un dossier sur l'énergie dans le dernier Wantzoom.

Le ménage à l'école reste un souci. Quelles perspectives ? Le contrat va arriver à échéance en début d'année et la mairie fera un nouvel appel d'offre.

L'horloge ne fonctionne toujours pas, pourquoi ? Le service technique intervient actuellement mais cela n'est visiblement pas un problème simple : il s'agit d'un problème de moteur, qui devra être changé.

Le périscolaire fait trop de bruit, surtout de la musique trop forte entre 11h et 15h. Il faudra leur demander d'être plus vigilant quant à cette nuisance sonore.

L'ordre du jour ayant été traité dans son intégralité, le Conseil d'école est levé.

La secrétaire de séance



La Directrice



LUTTE CONTRE LE HARCELEMENT
Plan de prévention

Ecole	EE Jules Verne
-------	----------------

I. PREVENTION

	Modalités, instances mobilisés, personnes ressources, documents ressources
<i>Explicitation du harcèlement aux élèves</i>	Séances en EMC, avec débat / échanges autour de films animés, d'albums, d'articles traitant de la situation, déterminer clairement ce qui relève du harcèlement
<i>Actions d'information à destination des parents</i>	Présentation du dispositif en conseil d'école (juin 2022) Distribution de la plaquette à l'ensemble des parents au cours du 1 ^{er} trimestre 22-23
<i>Participation à des temps forts</i>	Journée Non au harcèlement dans les classes de CM1 et CM2 : organisation d'une séance avec la présence de l'infirmière scolaire et/ou le psychologue scolaire
<i>Dispense de 10 d'apprentissage aux élèves du CP au CM2.</i>	<u>répartition</u> : 2h par période ou regroupement sur une période en EMC notamment mais aussi en littérature ou arts plastiques (dessiner la différence...) <u>contenus</u> : objectifs d'être capable de porter un autre regard sur la différence, savoir alerter les adultes, améliorer ses capacités à travailler collectivement, développer l'empathie... <u>médias</u> : (adaptés selon le cycle) films d'animation (ex, collection petits citoyens, <i>Vinz et Lou</i> ...), série Max et Lili, albums traitant de la problématique, article de presse jeunesse, jeu de l'oie, travail sur les affiches numéros à contacter

II. DETECTION

	Modalités, instances mobilisées, personnes ressources, documents ressources
<i>Sensibilisation de la communauté éducative à la détection</i>	Présentation du dispositif en conseil des maîtres (2021-2022), présentation succincte de la méthode de préoccupation partagée Plan de formation pluriannuel des personnels
<i>Rédaction d'un protocole d'intervention et de prise en charge des situations</i>	Protocole de l'école formalisé par l'équipe de circonscription et déposé sur la plateforme
<i>Participation à des temps forts</i>	Appui sur la plateforme

III. TRAITEMENT DES FAITS

	Modalités, instances mobilisés, personnes ressources, documents ressources
<i>Orienter les cibles, témoins et auteurs</i>	Appui sur l'équipe de <u>circo</u> Appui sur l'EMS Affiches Orientation vers infirmière scolaire, médecin scolaire, psychologue scolaire

Document communiqué aux personnels de l'école le 10 octobre 2022

Document communiqué aux parents en conseil d'école le 22 novembre 2022